



Mantes la Jolie

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***

Marc Jammet

Conseiller municipal PCF

Administrateur du CCAS

Président du groupe

"Unité à gauche pour changer vraiment"

Lettre d'informations municipales numéro 56

Décembre 2009

Impôts locaux 2010: + 8,5%

C'est ce qu'a tenté de cacher le Maire en annonçant à la presse et aux Mantais une augmentation "limitée à 1%". C'est faux!

C'est le taux qui augmente de 1,25%. Pour leur part, les Mantais vont voir leurs impôts augmenter de 8,5% en 2010. Et ce n'est malheureusement pas tout.

La droite locale (*Ump et Modem*) ne cherche même plus à justifier les méfaits de sa politique. Elle tente maintenant tout simplement de cacher la vérité aux Mantais.

Les "classes moyennes" vont être touchées les premières.

Ce sont les 53% de Mantais qui ne bénéficient pas d'exonération qui vont payer cette augmentation qui annule toutes les baisses d'impôts annoncées par le Maire depuis 2005.

En clair, un foyer mantais qui a payé 1.000 euros d'impôts locaux en 2009 paiera 1.085 euros l'année prochaine.

Et ce n'est qu'un début. Après avoir accordé facilement les autorisations pour de nombreux travaux d'extension et de confort des propriétés, la droite locale s'apprête maintenant à "*contrôler les anomalies au moyen des permis de construire et les autorisations de travaux*" pour "*fiabiliser les bases afin d'en optimiser le produit*".

En clair, la droite veut augmenter la valeur officielle des biens pour alourdir l'impôts payé sans avoir à annoncer d'augmentation.

Moins de services et plus chers: tous les Mantais vont payer.

Déjà certains Mantais ont eu la désagréable surprise de voir leurs **enfants refusés dans les centres de loisirs** parce que les vacataires n'avaient pas été embauchés en nombre suffisant. Et le Maire en rajoute: la majorité départementale (*à laquelle il appartient depuis qu'il a été élu conseiller général*) vient de décider d'annuler les quelques subventions que le Conseil général verse aux communes - dont Mantés la Jolie.

Pour ce qui concerne **les écoles**, la droite locale a prévu de les regrouper pour faire des économies. De nombreuses écoles de proximité risquent de fermer: **celles dont les fermetures ont déjà été annoncées** (*Lumière, Capucines, Les Anémones, Les Bleuets*) mais aussi **celles dont, visiblement, les fermetures seront annoncées au dernier moment** pour freiner les mouvements de protestation (*Les Gentianes dans le quartier des Ecrivains, Les Mimosas avec l'ouverture de l'école Curie - avec 14 classes, autant qu'à l'école Uderzo! - prévue en septembre 2010*).

Pour ce qui concerne **le stationnement payant**, la municipalité va en confier la gestion à l'entreprise Vinci en lui demandant de prendre à sa charge les investissements que la municipalité est maintenant incapable de faire.

Qui va payer? Les Mantais! Avec une augmentation de 10 à 25% des tarifs, un élargissement des zones de stationnement payant: 750 places supplémentaires qui vont s'ajouter aux 2.000 actuelles!

Une exigence: informer les Mantais.

Face à cette situation désastreuse, la gauche a autre chose à faire que de chercher à composer avec la droite. Elle doit plutôt s'attacher à reconstruire la confiance avec les citoyens. Et, puisque la droite ment, sa première action doit être d'informer tous les Mantais.

Pour la part qui me revient, vous pouvez être assurés que j'y contribuerai.

Les recettes de la commune, comment ça marche?

Le Maire a prévu un peu plus de 58 millions de recettes de fonctionnement. L'Etat contribuera pour plus de 50% à ces recettes (*compensations fiscales et dotations*). Les impôts locaux (25% de cette somme) sont calculés, en résumé, en multipliant la valeur estimée de la propriété (*base*) par le taux voté par le Conseil municipal. L'Etat a décidé d'augmenter les valeurs estimées du niveau de l'inflation (1,2%) et la municipalité a décidé, quant à elle, d'augmenter le taux fiscal de 7,12%. **Ces deux augmentations produiront mécaniquement une augmentation de 8,5% des impôts locaux payés par les Mantais.**

CAMY: vers un nouvel impôt?

La CAMY est financée par la taxe professionnelle payée par les entreprises. La suppression de cette taxe décidée par le gouvernement va entraîner son remplacement par d'autres impôts qui ne la compenseront pas. Comme le dit le Maire dans son rapport au Conseil municipal, cela "*appellera à s'interroger sur les stratégies fiscales et organisationnelles à adapter*".

En clair, la droite locale, après l'instauration en 2002 d'une nouvelle taxe sur les ordures ménagères, avance l'idée d'un nouvel impôt local levé par la CAMY. Ce sont donc les contribuables qui rembourseraient les aides consenties aux entreprises.

Destruction des logements sociaux: les Mantais paient cash!

Les destructions de logements sociaux ont déjà entraîné une **baisse des recettes d'impôts locaux** qu'on peut sans-doute estimer à **plusieurs centaines de milliers d'euros** par an. Elle a aussi entraîné une baisse officielle, en 2009, du nombre de Mantais (*recensement partiel*) de 1.800 personnes. Or, c'est sur l'estimation de la population qu'est calculée la contribution de l'Etat (*DGF*). **La Ville perd, chaque année, 400.000 euros de dotation.** Jusqu'au prochain recensement où, si cette baisse démographique se poursuivait, la situation s'aggraverait encore.

Un équilibre budgétaire précaire.

Le budget 2010 est équilibré parce que le Maire a inscrit, en recettes, 5 millions d'euros en "écrêtement de taxe professionnelle".

Cet écrêtement concerne les grosses entreprises des Yvelines (*Renault-Flins, Peugeot-Poissy ..*) qui ne versent pas la totalité de leur taxe aux communes de leur implantation. Le surplus est versé au Conseil général qui le redistribue ensuite aux communes (*5 millions d'euros pour Mantes la Jolie*).

Avec la suppression de la taxe professionnelle, le gouvernement ne dit rien sur ce que deviendra cette somme. **Si jamais elle était supprimée, la Municipalité devrait trouver 5 millions d'euros pour équilibrer le budget.** Soit par un nouvel emprunt qui alourdirait la dette, soit par une réduction drastique des services et des investissements (*5 millions d'euros, cela correspond - par exemple - à plus de 40% d'augmentation des impôts locaux*).

Une dette de la Ville sous-estimée.

La dette officielle de la Ville sera de 65 millions au 31 décembre 2010.

Mais il faut y ajouter les emprunts contractés pour la ZAC des Bords de Seine (*plus de 2 millions d'euros supplémentaires vont être empruntés en 2010. Ils vont s'ajouter à la dette existante sur la ZAC*).

Le Maire "joue" aussi avec ce qu'on appelle "des autorisations de paiements". En gros, elle étale "officiellement" certaines dépenses d'investissements sur plusieurs années. Elle doit donc payer ensuite, pendant plusieurs années, pour des investissements déjà annoncés. Mais elle ne compte pas ces sommes dans la dette.

Moins de services, moins d'agents municipaux.

Pour réduire l'action sociale, la Ville a repris la presque totalité des attributions du Comité communal d'action sociale (CCAS). Son budget, qui était de 1.800.000 euros en 2008 va passer à ... 553.00 euros en 2010.

Et la masse salariale (*Ville et CCAS confondus*) va connaître une baisse de presque 3%. **En clair, la droite locale va encore supprimer des postes.**

Le budget municipal sera voté définitivement

Vendredi 18 décembre 2009 à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée « mariages » de l'Hôtel de Ville).

Pour me contacter

- ***Courrier*** : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- ***Adrel*** : marc.jammet@wanadoo.fr
- ***Site Internet*** : <http://jammet.marc.free.fr>